



— TERRE D'AVENIRS —

L'Essonne
se jette
à l'eau

La Seine, de nouveau baignable ?

Le Département de l'Essonne, en partenariat avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Essonne, souhaite créer des baignades surveillées et ouvertes en période estivale, pour ses habitants, à l'horizon 2024.

Dans les années 60, les bords de Seine offraient des espaces de détente et de loisirs, propices à la pra-

tique de nombreuses activités de plein-air, dont la baignade. La dégradation de la qualité de l'eau due aux activités humaines a peu à peu détourné les habitants du fleuve. Considérée comme polluée et sans attractivité, la Seine sert à la navigation fluviale essentiellement, où le contact direct avec l'eau reste très limité.

Un projet tourné vers l'humain et la biodiversité

Aujourd'hui, le projet de rendre la Seine propice à la baignade, en Essonne, vise à se reconnecter à ce fleuve emblématique. Sa présence sur notre territoire est une chance pour atténuer les effets du réchauffement climatique, en offrant de la fraîcheur et du bien-être appréciables pendant les épisodes caniculaires. Sa vocation est aussi de protéger la biodiversité

et de prévenir les pollutions, un enjeu essentiel qui nous concerne tous. Nos partenaires s'engagent avec le Département de l'Essonne : communes, communautés d'agglomération, syndicats intercommunaux, services de l'État, et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Nicolas Méary

Vice-président en charge
de la biodiversité
et de la transition
écologique



François Durovray

Président
du Département
de l'Essonne

Protéger
la Seine,
c'est protéger
l'environnement



91 Essonne
c | a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

essonne.fr

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Un fleuve aux vies multiples

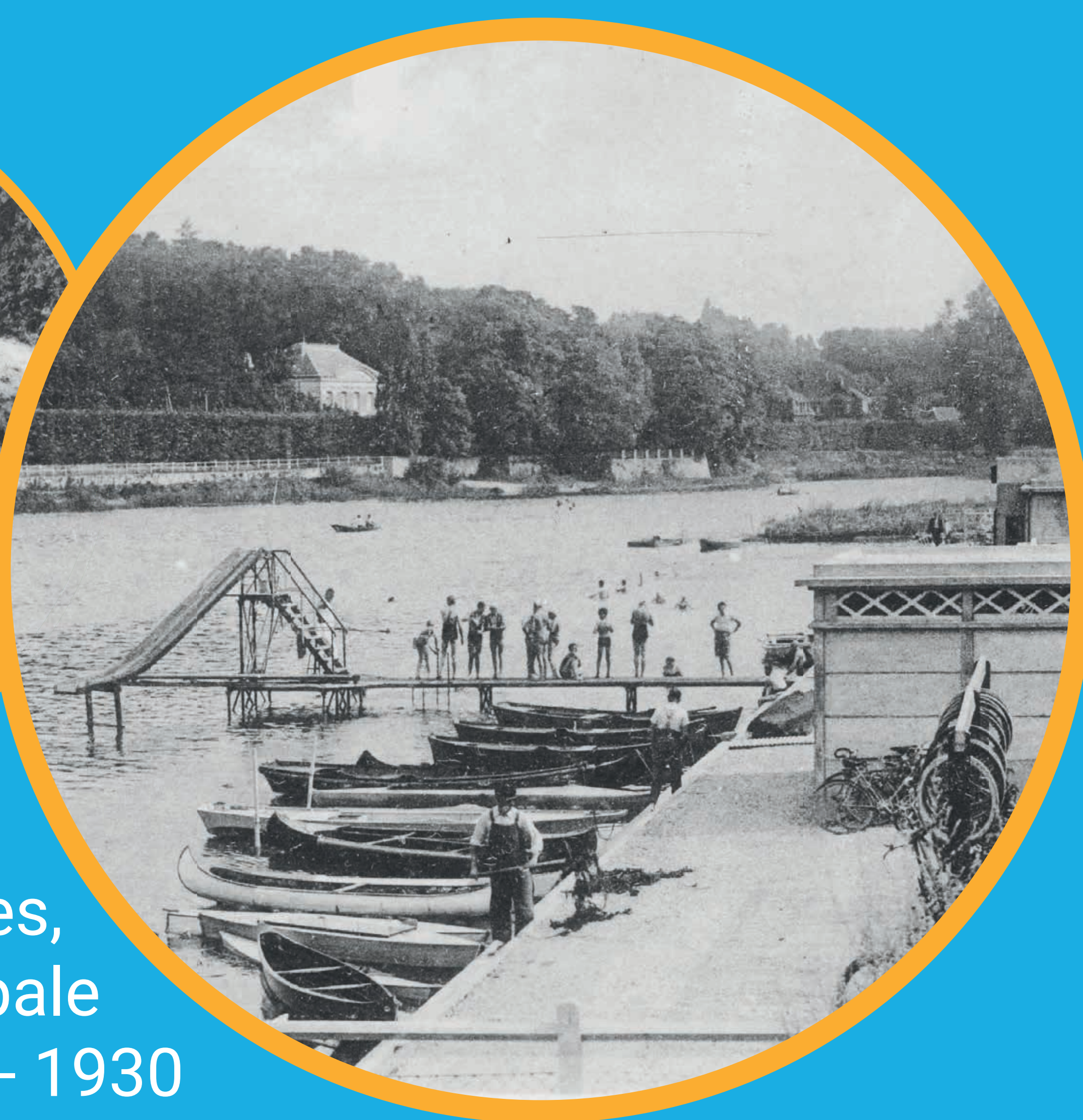
Hier,
du cœur
de la vie
essonniennne
à l'abandon

Jusqu'aux années 60, des Essonnienens apprenaient à nager et barbotaient l'été dans l'eau fraîche de la Seine, en toute quiétude. Mais peu à peu, la qualité de son eau s'est dégradée en raison des activités humaines. Le fleuve n'était plus qu'un obstacle à franchir dans le paysage urbain.

Île aux Paveurs,
Étiolles



Corbeil-Essonnes,
baignade municipale
années 1920 - 1930



Aujourd'hui,
préparer
activement
l'avenir

On peut encore voir quelques traces des aménagements d'autrefois. L'envie d'offrir à nouveau la Seine aux baigneurs fait son chemin, concrétisée par des efforts conséquents depuis quelques années dans ce sens. Certes, la baignade est encore interdite. Pourquoi ? Il reste encore des actions à entreprendre, avec vous !



L'Essonne se jette à l'eau

essonne.fr

Demain,

aimer de nouveau la Seine

L'eau, c'est la vie ! Nous avons tous besoin de nous reconnecter à la nature, même - et surtout - en ville. La recette : une eau de bonne qualité et des espaces de loisirs respectueux de l'environnement.



À Zurich
par exemple,
la baignade
est au cœur
de la ville

L'Essonne
se jette
à l'eau

essonne.fr

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Se baigner dans la Seine, est-ce pour bientôt ?

Carte des points d'analyse de l'eau de la Seine



Depuis 2018, des agents du Département de l'Essonne mesurent la qualité bactériologique de la Seine. Peut-être les avez-vous déjà croisés avec leur matériel d'analyse, lors de vos balades. Les prélèvements ont lieu de juin à septembre, mois où la baignade serait ouverte, et surveillée comme à la plage. L'objectif visé pour les premiers sites : 2024 !

Suivi de la qualité réalisé avec le soutien financier de



Sites de prélèvement

- Sites suivis
- Seine
- Affluents
- Limites des communes

Une activité très encadrée

La directive européenne 2006/7/CE encadre la qualité de l'eau de baignade. Elle est analysée pendant 4 ans minimum, pour détecter la présence d'*Escherichia Coli* et d'Entérocoques intestinaux. En effet, la Seine n'est pas en « vase clos » : nos acti-

vités quotidiennes ont des conséquences sur elle. L'ouverture d'un site de baignade est alors possible si :

- **les sources de pollution sont identifiées,**
- **ces pollutions sont maîtrisées,**
- **une surveillance de la qualité est mise en place.**

L'Essonne se jette à l'eau

[essonne.fr](https://www.essonne.fr)

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Ici, commence la Seine

En l'absence de surfaces végétalisées (ex : pelouse), l'eau de pluie ruisselle sur les routes ou les trottoirs goudronnés. Elle risque alors de se charger en polluants et en déchets : hydrocarbures, métaux, produits phytosanitaires, mégots, plastique, etc., sont emportés avant de rejoindre des bouches grillagées appelées « avaloirs », visibles le long des caniveaux.



Ceci n'est pas un égout

Les avaloirs « avalent » littéralement les eaux de pluie : ils sont connectés à un réseau de canalisations qui mène directement aux fleuves et aux

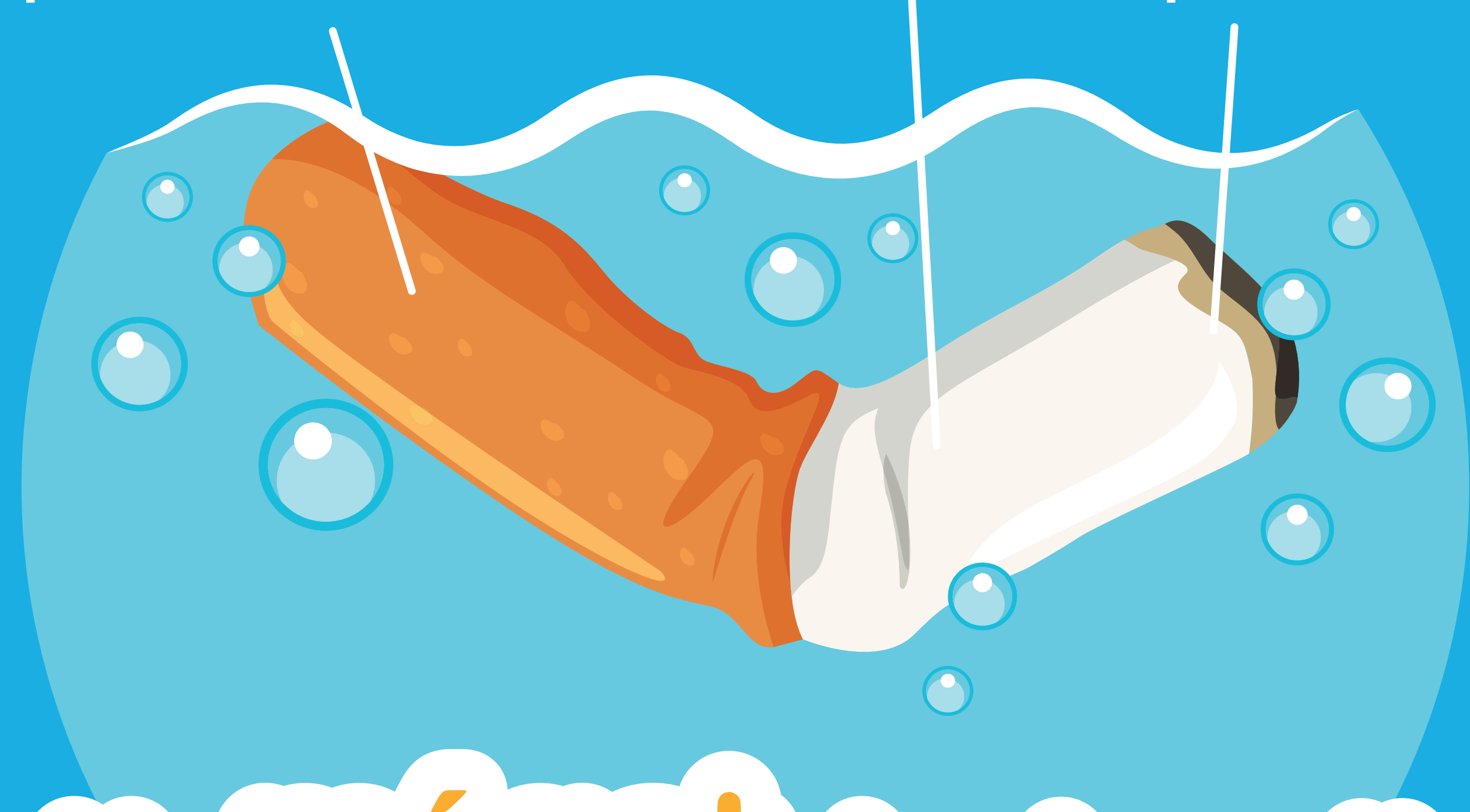
rivières. Ce ne sont pas des bouches d'égouts ! Les pluies sont dirigées dans les cours d'eau, sans être dépolluées.

Dans le monde, 4 300 milliards de mégots de cigarettes sont jetés dans les rues chaque année

2 500 composés chimiques toxiques

137 000 mégots par seconde

15 ans de pollution



Un mégot de cigarette jeté dans un avaloir =

500 m³ !
d'eau polluée !

Les bons gestes

- Ne jamais rien jeter au sol : cela revient à mettre ses déchets directement dans la Seine. La pollution est un fléau pour toute l'humanité et toute la planète.
- Végétaliser les sols le plus possible.
- Stopper les produits désherbants : ils contaminent les rivières.
- Les produits dangereux (ex : peinture) doivent obligatoirement être apportés en déchetterie.

**L'Essonne
se jette
à l'eau**

essonne.fr

Essonne

LE DÉPARTEMENT

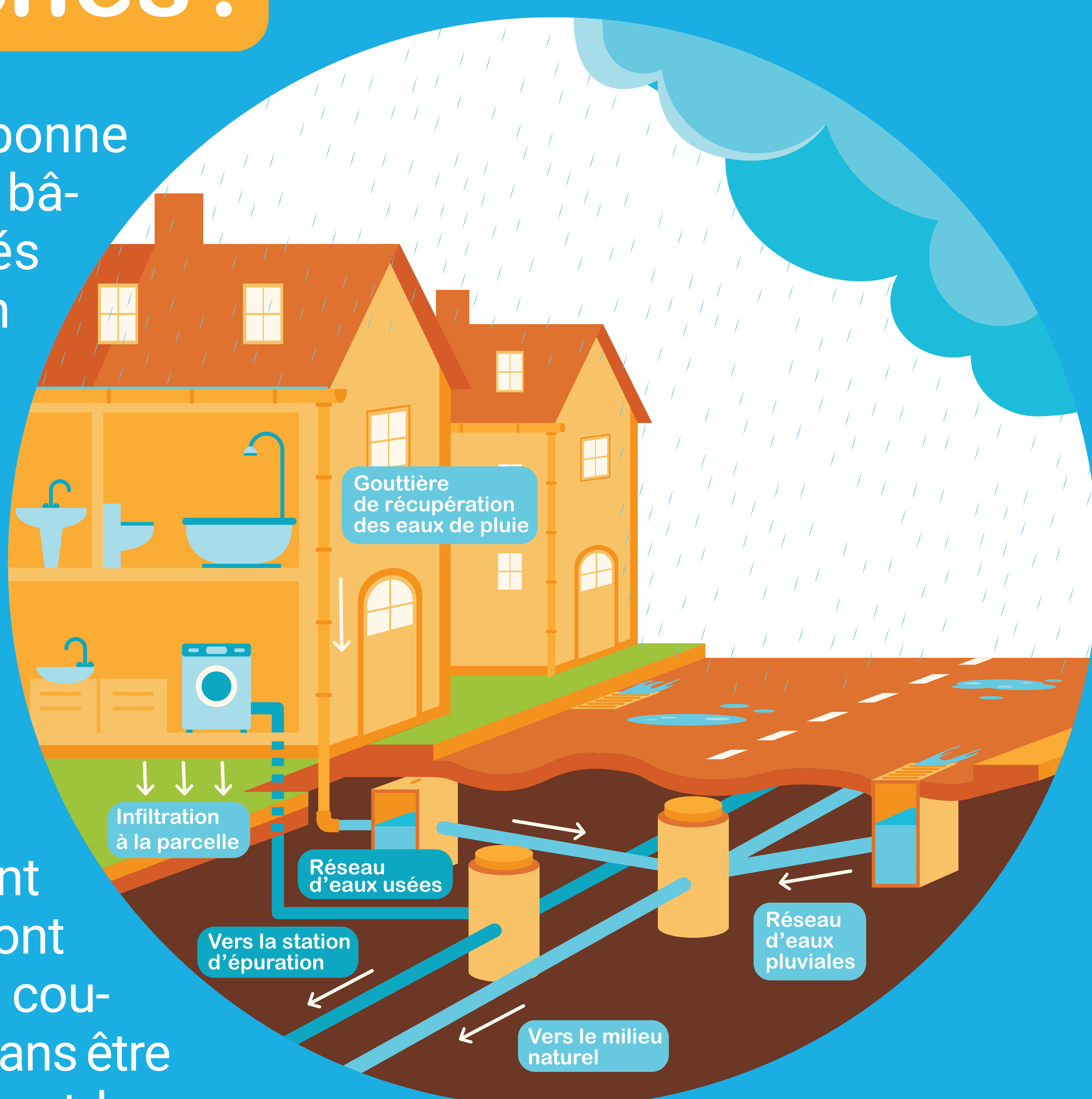
— TERRE D'AVENIRS —

Pour se baigner dans la Seine, soyons branchés !

Pour garantir une Seine de bonne qualité, les habitations et les bâtiments doivent être branchés sur deux réseaux d'eau bien séparés :

- les eaux usées doivent être raccordées aux stations d'épuration,
- les eaux de pluie sont collectées par des canalisations reliées directement à la Seine.

Lorsque les branchements sont inversés, les conséquences sont désastreuses : les eaux usées coulent directement dans la Seine sans être traitées et la polluent. Inversement, les eaux de pluie coulant vers les stations d'épuration créent des débordements.



Les bons branchements évitent la pollution de la Seine



Débordement des égouts, provoqué par des eaux de pluie mal dirigées dans les canalisations

Propriétaires, pour savoir si vous êtes en conformité, contactez le service d'assainissement dont dépend votre commune



Je veux me baigner dans une eau de bonne qualité, que faire ?

- Mettre en conformité les habitations et les immeubles (responsabilité des propriétaires)
- Utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement et de la santé (lessive, produits ménagers, etc.)
- Ne pas jeter de déchets (lingettes...) ou de produits dangereux dans les toilettes : les médicaments et les produits chimiques ou toxiques, etc. doivent être recyclés !

L'Essonne se jette à l'eau

essonne.fr

Les petits ruisseaux font les grandes rivières...

Ensemble, nous pouvons réduire la pollution de la Seine : atteindre une bonne qualité d'eau pour la baignade est possible.



Nous sommes
de retour !



En agissant tous ensemble, la biodiversité se développera de nouveau dans notre fleuve, car les bonnes pratiques payent : le nombre d'espèces de poissons est passé de 14 en 1990, à plus d'une trentaine aujourd'hui ! Une vie aquatique plus riche témoigne d'une eau plus propre.